

Aéro-club de l'Ochsenfeld

Assemblée Générale du 20 novembre 2020

Rapport des réviseurs aux comptes

Dans l'impossibilité de nous rendre au domicile du trésorier Jean Pierre ZIMMERLIN, en exercice dans l'association « AERO-CLUB de L'OCHSENFELD », nous avons étudié la comptabilité sur la base du fichier Excel utilisé par Jean-Pierre pour gérer sa comptabilité, fichier qu'il nous a communiqué fin octobre 2020, en même temps que quelques éléments de sa gestion ainsi que les relevés bancaires au 08 novembre.

Nous pouvons affirmer n'avoir trouvé ni irrégularités ni erreurs dans la tenue de la comptabilité, et avons pu constater l'exacte correspondance des sommes indiquées ci-après avec les relevés bancaires.

En résumé, à la fin de l'exercice 2019 le montant des avoirs était de 14195,58 Euros.

L'exercice 2020 se traduit par les montants suivants :

- Dépenses : 15788,48 Euros.
- Recettes: 18215,94 Euros, dont une subvention Covid du Conseil Départemental du 5000 Euro.

En conséquence, le solde recettes dépenses est positif de 2427,46 Euros et les avoirs à ce jour se montent donc à 14195,58 + 2427,46 = 16623,04 Euros.

Nous remercions Jean Pierre ZIMMERLIN pour la très bonne tenue des comptes, et proposons aux membres de l'Assemblée Générale de lui accorder le quitus pour l'exercice 2020.

A PFASTATT, le 20 novembre 2020

Les réviseurs aux comptes

Gérard CROCHEMORE

Marvin BELANGER

Jakenote.